Pays de Pouzauges
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
CDPENAF
PREFECTURE DE LA VENDEE
29 Rue Delille
85922 LA ROCHE SUR YON CEDEX 9

N/Réf :
AB/EBC/ 2026-07-018
Dossier suivi par Emmanuelle BRET-CAPITAINE
Objet : Procédure de Modification du PLUi du Pays de Pouzauges compatible avec la loi n° 2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement

Pouzauges, le 3 août 2026

Monsieur le Directeur,

Par délibération n°CC27012604 en date du 27 janvier 2026, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges a prescrit une procédure de Déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLUi n°2, de Modification de Droit Commun n° 3 et une révision accélérée n° 2 du PLUi du Pays de Pouzauges. Par délibération communautaire en date du 30 juin 2026, le conseil communautaire a décidé de fusionner les procédures de modification de droit commun no3 et de révision accélérée no2 dans une seule procédure bénéficiant du nouveau régime de modification permis par la loi n° 2025-1129 du 26 novembre 2025 de simplification du droit de l'urbanisme et du logement.

Je vous prie de trouver ci-joint pour saisine, le dossier de MODIFICATION N°3 DU PLUI PAYS DE POUZAUGES COMPTATIBLE LOI 2025-1129 DU 26/11/2025.

Pour votre information, le dossier sera parallèlement adressé à l'ensemble des Personnes Publiques Associées, à Monsieur le préfet, et fera l'objet d'une mise à disposition du Public en fin d'année 2026.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pays de Pouzauges COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Vice-Présidente en charge de l'urbanisme,
Anne BIZON

Communauté de communes du Pays de Pouzauges
Maison de l'Intercommunalité • BP 10267 • La Fournière • 85702 Pouzauges Cedex • **accueil@paysdepouzauges.fr**
Tél. 02 51 57 14 23